



Une pancarte a récemment été collée sur la porte de la trésorerie de Berlaimont, informant que l'établissement est dorénavant ouvert uniquement le mardi matin de 9 h à 12 h 15 depuis le 15 février. *«Compte tenu du transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt des particuliers au Service des Impôts des Particuliers de Maubeuge au 1er janvier, la trésorerie de Berlaimont a réduit ses plages d'ouverture du public et sera désormais ouverte uniquement le mardi matin, confirme Florence Hanczar, chef de cabinet DRFIP des Hauts-de-France (direction régionale des finances publiques) et du département du Nord. Néanmoins, l'offre de service aux usagers en matière de paiement demeure sur la commune de Berlaimont dans le cadre du partenariat entre la DGFIP et le réseau des buralistes.*

A ce titre, il est proposé une offre de paiement de proximité aux usagers pour régler les impôts, les amendes ou les factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...)», explique Florence Hanczar. Pour les usagers du ressort de la trésorerie de Berlaimont, trois buralistes peuvent recevoir les paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, ou par carte bancaire. L'un est situé sur la commune de Berlaimont (Le Kim) et les deux autres sur la commune d'Aulnoye-Aymeries (Le Calumet et le café d'Aymeries). «Ces trois buralistes sont ouverts tous les jours avec des horaires étendus.» À savoir également que la trésorerie de Berlaimont «reste compétente pour tous les sujets liés aux difficultés de règlement des produits locaux (cantine, crèche, péri scolaire...)». Un mail et un numéro de téléphone sont donnés si besoin : t059519@dgfip.finances.gouv.fr et le 08.09.401.401 (appel non surtaxé) ou se rendre sur le site internet impots.gouv.fr.